



LES PROGRAMMES ET LES SOUS-PROGRAMMES DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION TERRITORIALE

LES PROGRAMMES	LES SOUS-PROGRAMMES
1.1: AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LES TERRITOIRES	Sous-programme 1.1.1: Planifier le développement national et régional
	Sous-programme 1.1.2: Élaborer et mettre en œuvre des schémas locaux de développement et d'aménagement du territoire
	Sous-programme 1.1.3: Élaborer et mettre en œuvre des plans d'urbanisme
	Sous-programme 1.1.4: Élaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagement rural
	Sous-programme 1.1.5: Déplacer les constructions des zones à risques
1.2: GÉRER L'ENVIRONNEMENT	Sous-programme 1.2.1: Protéger l'environnement et sécuriser le milieu
	Sous-programme 1.2.2: Mettre en place un réseau d'aires protégées
	Sous-programme 1.2.3: Restaurer le milieu naturel
	Sous-programme 1.2.4: Gérer et développer les usages du bois
1.3: GÉRER LES BASSINS VERSANTS	Sous-programme 1.3.1: Protéger les bassins versants
	Sous-programme 1.3.2: Construire des ouvrages de régulation des crues
	Sous-programme 1.3.3: Draguer des rivières et des canaux de drainage
	Sous-programme 1.3.4: Réduire la vulnérabilité aux saisons pluvieuses et cycloniques
1.4: RÉNOVER L'URBAIN	Sous-programme 1.4.1: Rénover les pôles régionaux et locaux de développement
	Sous-programme 1.4.2: Rénover les villes tampons accueillant les flux migratoires
	Sous-programme 1.4.3: Rénover l'urbain à des fins touristiques
	Sous-programme 1.4.4: Rénover les villes frontalières
1.5: METTRE EN PLACE LE RÉSEAU DE TRANSPORT NATIONAL	Sous-programme 1.5.1: Finaliser le maillage routier national
	Sous-programme 1.5.2: Assurer l'intégration routière locale
	Sous-programme 1.5.3: Améliorer la circulation urbaine et interurbaine
	Sous-programme 1.5.4: Établir des liaisons fiables avec les principales îles du pays
	Sous-programme 1.5.5: Réhabiliter et construire des infrastructures aéroportuaires
	Sous-programme 1.5.6: Réhabiliter et construire des infrastructures portuaires
1.6: ACCROÎTRE L'ÉLECTRIFICATION DU PAYS	Sous-programme 1.6.1: Accroître la capacité de production d'énergie électrique
	Sous-programme 1.6.2: Accroître la capacité de transport d'énergie électrique
	Sous-programme 1.6.3: Accroître la capacité de distribution de l'énergie électrique
	Sous-programme 1.6.4: Améliorer la commercialisation de l'énergie électrique
1.7: POURSUIVRE L'EXPANSION DES COMMUNICATIONS ET LE MAILLAGE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE	Sous-programme 1.7.1: Accroître la connectivité du territoire
	Sous-programme 1.7.2: Développer les usages et les services publics et communautaires
	Sous-programme 1.7.3: Mettre en place un réseau de centres multimédia
	Sous-programme 1.7.4: Appuyer la production et la diffusion de contenus nationaux
1.8: ÉTENDRE LES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	Sous-programme 1.8.1: Construire et réhabiliter des réseaux d'eau potable
	Sous-programme 1.8.2: Construire et réhabiliter des réseaux d'assainissement
	Sous-programme 1.8.3: Renforcer et mettre en place des systèmes de gestion des déchets solides